

dent, ils présentent d'autres lois socialisantes qui contribuent, comme je le disais au début de mes remarques, à diminuer un peu plus la liberté de l'individu et à le jeter un peu plus dans l'insécurité.

Il en résulte une dépendance chaque fois, d'une année à l'autre, de plus en plus grande envers l'État et, finalement, il en coûte de plus en plus cher au gouvernement pour s'administrer, puisque ses programmes de sécurité sociale en sont venus à un point où ils coûtent les yeux «de la tête». Pourquoi? Parce que l'administration de ces programmes, le salaire des bureaucrates coûtent de plus en plus cher et absorbent la plus large part des fonds que le Parlement vote au titre de ces programmes.

Je le répète: nous avons un choix à faire, savoir continuer à appuyer les mesures socialisantes, qui limitent l'initiative de l'individu, ou des lois qui, non seulement ne décourageront pas l'individu, mais encore l'aideront à s'aider lui-même.

Monsieur le président, qu'est-ce que les gouvernements attendent, qu'est-ce qu'ils veulent? Rendre de plus en plus dépendants les Canadiens ou permettre à chaque citoyen de vivre sa propre destinée, dans la liberté et la sécurité?

Monsieur le président, quelques députés ministériels très drôles me diront peut-être que le Crédit social est une utopie. Je leur dirai que leur système en est rendu à un point où l'on fait de nos concitoyens des esclaves.

Des industries ferment leurs portes. On en est rendu, monsieur le président—pour souligner le ridicule de ce système—avec la phobie de création des emplois. On accorde des millions de dollars à des industries. Il s'agit d'une forme de bien-être social! Pourquoi? Pour créer des emplois. Cependant, le ministre des Finances (M. Turner) dit: La production est trop grande, il faut la contrôler.

D'une part, on crée des emplois pour augmenter la production et, d'autre part, on dit aux Canadiens: Serrez-vous la ceinture, parce que la production est trop grande. Et pendant ce temps-là, pendant que, dans l'Ouest, on vit dans la pauvreté parce qu'il y a trop de blé, pendant qu'au Québec et dans les provinces Maritimes, on vit dans la pauvreté parce qu'il y a trop de tout, trois familles canadiennes sur cinq vivent dans la pauvreté, selon le rapport du comité spécial du Sénat sur la pauvreté.

Monsieur le président, pour permettre à chaque Canadien d'avoir sa part des richesses du pays, appuyons de toutes nos forces toute politique qui ne visera pas à décourager l'initiative de l'individu, à le faire dépendre des gouvernements pour vivre, mais qui visera à encourager l'initiative du citoyen qui est désireux de s'en sortir lui-même.

Je termine là-dessus, monsieur le président, et je suis convaincu que si les gouvernements donnaient la chance aux Canadiens de bâtir leur pays au lieu de les décourager, ce pays nous le bâtirions!

[Traduction]

**L'hon. Martin P. O'Connell (ministre du Travail):** Monsieur l'Orateur, j'ai écouté les observations des honorables vis-à-vis et je voudrais les remercier de certaines de leurs recommandations. Le motionnaire a longuement parlé de la qualité de la vie et de son rapport avec les services publics et a affirmé que l'impulsion du gouvernement en vue d'établir une société juste a diminué. Je veux l'assurer que tout ce qui a diminué est l'emploi de l'expression et non le dévouement du gouvernement à cette cause.

Nul doute qu'il y a encore des injustices au Canada. De fait, leur existence même a incité le premier ministre (M.

Trudeau) et le gouvernement à s'y attaquer résolument où que ce soit. Il est indiscutable que l'une de ces plus grandes injustices est le chômage. Je voudrais en parler et mentionner aussi d'autres domaines dans lesquels les députés de ce côté-ci, comme ceux de l'opposition le reconnaîtront, j'en suis persuadé, il y a eu certains progrès de réalisés. Le secrétaire parlementaire du ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration (M. Perrault) traitera plus spécialement des aspects soulevés au sujet de l'assurance-chômage.

• (1610)

Je tiens à dire tout d'abord, monsieur l'Orateur, que nous considérons le chômage non du point de vue des données statistiques qu'on se renvoie si souvent d'un côté à l'autre de la Chambre, mais sous son aspect social et humain, qui est la seule véritable façon d'en juger. Bien que la statistique montre des résultats encourageants ces jours-ci, j'aimerais traiter de la structure d'ensemble à l'intérieur de laquelle les politiques sont mises au point, politiques vraiment innovatrices, car c'est en jugeant de l'envergure du problème que nous pourrions comprendre l'ampleur de la tâche qui nous attend.

Précisons tout d'abord que dans son quatrième exposé annuel, le Conseil économique du Canada signale, et il se fonde sur des données indiscutables à mes yeux, qu'au cours des 15 années allant de 1965 à 1980—plus d'un tiers de cette période est déjà écoulé, nous le savons—la main-d'œuvre, c'est-à-dire les gens qui veulent travailler, qui se considèrent employables, augmentera de 50 p. 100. Ce taux d'augmentation est tout à fait unique dans le monde occidental. Je ne dis pas cela à titre d'excuse mais pour nous donner une idée de la tâche qui nous attend et des occasions qui s'offrent à nous. Peut-on comparer cela aux problèmes de plusieurs autres pays occidentaux? Les États-Unis marqueront un accroissement de 30 p. 100 de leur main-d'œuvre, contre notre chiffre de 50 p. 100. Quel est le taux au Royaume-Uni? Il sera de 4.5 p. 100 au cours de ces 15 années. Et en Suède? Il est au point zéro. En France? Il est de 13.5 p. 100. Monsieur l'Orateur, je cite ces chiffres de mémoire, mais je ne crois pas me tromper.

Le taux d'accroissement de la main-d'œuvre prévu en Allemagne pour cette période est de 5.5 p. 100; en Italie, de 2.5 p. 100 et au Canada, je le répète, de 50 p. 100. C'est une occasion ou un défi extraordinaire dans notre histoire, car si nous mettons notre économie en mesure d'assurer du travail à ces gens—qui sont presque tous des jeunes, relativement instruits,—nous établirons au pays la base économique nécessaire à la société juste et aux magnifiques occasions que nous voudrions assurer dans les secteurs autres que le secteur économique.

Que représente ce taux d'augmentation au juste? Le chiffre en est vraiment saisissant. La main-d'œuvre va s'accroître de 3 millions au cours de ces 15 ans. Durant les cinq premières années, le nombre d'emplois créés au Canada a atteint le million. Nous semblons en assez bonne voie mais ce n'est pas encore tout à fait cela. Les trois millions de gens qui entrent dans la population active canadienne équivaldront au nombre de nouveaux travailleurs en Grande-Bretagne, en Allemagne de l'Ouest et en Italie réunies au cours de la même période. Notre population étant de 20 millions, il nous faut trouver autant de nouveau emplois que ces trois pays réunis. C'est un très grand défi. En parlant du taux de chômage au Canada et en le comparant à celui des autres pays, nous devons, je pense, tenir compte chez nous d'une situation historique presque unique.